



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

08/01/2026

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 261 du 08 janvier 2026**

Sommaire :

Luttes

- Brandt vivra avec ses 700 travailleurs
- FNIC-CGT, Champagne pour les patrons, sueur pour les travailleurs :21 janvier tous à Bercy
- Négociations salariales à EDF
- Cheminots de Versailles : la lutte a commencé à payer
- Préavis de grève CGT pour janvier 2026 dans les services municipaux marseillais
- Biocoop Paris: grève des salariés le 3 janvier
- Les salariés de la verrerie de Vayres (Gironde) face aux licenciements
- Grève des éboueurs de la MEL
- AESMA Roissy : à la veille de Noël la mobilisation des salariés fait décoller le pouvoir d'achat !
- Pithiviers : Réintégration d'Imade : une grande victoire collective !
- Calvados : victoire pour les salariés de Keolis
- Somme : négociations autour de l'avenir des salariés de Chantelle à Péronne et Villers-Bretonneux

Économie

- Normandie : Bosch, Valéo, Stellantis, Forvia : le secteur automobile "peut être amené à disparaître
- Coopération agricole : une analyse de la FNAF-CGT sur les tendances à la concentration monopolistique du capital

Solidarité internationaliste

- Mayotte : des pratiques persistantes d'oppression
- Bolivie : manifestations contre la suppression des subventions aux carburants
- Solidarité avec le peuple vénézuélien et son Parti Communiste

Luttes

Brandt vivra avec ses 700 travailleurs

C'est ce qu'affirme la CGT refusant de baisser les bras, elle organise la lutte. Pour la CGT : " l'ensemble des acteurs concernés doivent prendre leurs responsabilités et l'heure n'est plus aux éléments de langage distillés dans les médias ou aux calculs politiques en vue de prochaines échéances électorales. 700 salarié·es licencié·es, ce sont 700 familles jetées dans l'incertitude du lendemain, avec toutes les conséquences graves dans les sphères familiales. Il faut donc agir et vite !

Il doit être privilégié un projet de reprise industrielle garantissant la pérennité de la marque BRANDT, avec le réemploi des 700 salarié·es licencié·es sur l'ensemble des sites, et avec une proposition de diversification dans la production.

Comme exprimé à plusieurs reprises, nous demandons expressément à Madame la Préfète de la région Centre Val de Loire d'organiser au plus vite à Orléans une table ronde avec l'ensemble des acteurs concernés par cette situation, en présence du Ministre délégué à l'industrie, ainsi qu'une représentation des salarié·es. Nous réitérons également notre demande à Madame la Préfète, conformément à ses prérogatives, de « *mettre sous cloche* » les outils industriels dans les deux sites de production afin d'éviter un départ précipité de ce matériel qui, de fait, réduirait à néant toutes perspectives de nouveau projet industriel pour BRANDT et ses 700 salarié·es. Quoi qu'il en soit, seules les luttes non menées sont perdues d'avance. La CGT prendra donc ses responsabilités pour soutenir les 700 salarié·es et réfléchit d'ores et déjà à de nouvelles initiatives revendicatives."

FNIC-CGT, Champagne pour les patrons, sueur pour les travailleurs : 21 janvier tous à Bercy !

Le 21 janvier la FNIC-CGT organise devant Bercy un rassemblement national à 10h30 à Bercy:

- Pour les salaires
- Pour l'emploi
- Contre la précarité
- Pour la dignité

Dans un tract, la fédération appelle à ce rassemblement : *" Parce que le combat ne connaît ni pause ni saison, les fêtes doivent devenir un moment où la conscience de classe se réveille sous les paillettes. Sous leurs slogans de "plaisir" et de "magie", la publicité déverse son poison, les rayons explosent de marchandises, mais les salaires stagnent. Une image résume tout : chariots qui débordent, portefeilles qui saignent.*

Rappeler que les congés payés ne sont pas un présent du patron mais une conquête arrachée par la grève de masse, héritée des combats ouvriers de 1936, c'est déjà fissurer le décor. Autour des tables, dans les salons et jusque sur les parkings, les discussions sur les plannings pourris, les primes volées ou les CDD en chaîne doivent devenir des assemblées informelles : on nomme ce que le système veut étouffer et on relie les injustices individuelles à l'offensive d'ensemble du capital."

Négociations salariales à EDF

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) se sont achevées à EDF par le refus de toutes les organisations syndicales de signer l'accord proposé par la Direction.

Les NAO dans la branche des Industries Electriques et Gazières se déroulent en deux temps : au niveau de la branche, se négocie l'augmentation générale de la grille de salaires et l'enveloppe minimale de promotion. Au niveau des entreprises, seule l'enveloppe de promotion (attribution d'un niveau de rémunération supérieur) est discutée.

Ce dispositif tend à individualiser les trajectoires salariales, grande cause du " management ".

La CGT et FO ont revendiqué une enveloppe de promotion propre à assurer un avancement pour tous les salariés. Les autres organisations syndicales, plus attachées à *l'individu*, une enveloppe pour deux-tiers à trois-quarts des salariés, la Direction un sur deux. Elle a proposé un peu plus devant la " détermination " des syndicats et comme ces derniers n'ont pas signé, finalement la Direction décide dans le cadre d'une décision unilatérale de l'employeur de donner un petit peu moins que le plus qu'elle avait proposé.

Un ballet bien réglé donc, sans risque pour la Direction car seule la CGT, avec un succès limité, a tenté de mobiliser les salariés de la Branche puis des entreprises afin d'obtenir des augmentations salariales conséquentes.

Cheminots de Versailles : la lutte a commencé à payer

Le 19 décembre gare Montparnasse devant le siège des lignes N et U au 34 rue du commandant Mouchotte, plusieurs centaines de manifestants sont venus soutenir les cheminot de Versailles. En effet, La direction SNCF des lignes N et U prête à toutes les manipulations illégales fait la chasse aux militants CGT ! Sur les 4 mesures conservatoires, 3 sont d'ores et déjà levées et 5 des 7 camarades menacés n'ont eu aucune sanction, ce qui montre bien que toute cette affaire était une vaste FUMISTERIE !

Mais une camarade a eu un blâme sans inscription, que la CGT conteste en justice, et surtout un camarade a été convoqué à un entretien disciplinaire le 05 janvier au sujet d'une mesure de licenciement envisagée à son égard, ce qui est absolument inacceptable !

Cette première mobilisation pour les 7 de Versailles a payée, mais la direction commence seulement à reculer Dans son communiqué, la CGT affirme qu'elle ira jusqu'au bout pour sauver tous les camarades !!!

Le lundi 5 janvier plus de 50 camarades cheminots ont accompagné et soutenu Stéphane.

La CGT se félicite de ce soutien à Stéphane, ils n'ont pas baissé la tête face à la direction !

Selon la CGT, L'entretien s'est bien passé : *" nous avons facilement démonté toutes les accusations ridicules dont Stéphane faisait l'objet, et clairement la direction a bien compris que si un Conseil de Discipline était ouvert : le*

conflit social allait s'aggraver." "Nous attendons le résultat de la procédure dans les jours qui viennent, Nous vous tiendrons au courant immédiatement et nous vous appelons à rester vigilants, et prêts à repartir au combat, unis et déterminés, en cas de mauvais coup de la direction."

La mobilisation a ENCORE payée: la CGT a eu la confirmation que la direction a retiré toute perspective de licenciement ET MÊME de mutation disciplinaire pour notre collègue Stéphane !

Sa mesure conservatoire va être levée dans les jours qui viennent et il passera devant un conseil de discipline pour une sanction beaucoup moins lourde.

Si la CGT est toujours en désaccord absolue envers toute perspective de sanction et reste mobilisée pour le défendre, nous sommes tous soulagés que le licenciement ou la mutation soient enfin DÉFINITIVEMENT écartés.

Encore BRAVO et MERCI à tous les camarades, collègues cheminots et de l'interpro qui se sont mobilisés pour défendre les "7 de Versailles" : cette victoire est aussi la vôtre !

Le Syndicat CGT continuera la mobilisation pour faire gagner les revendications des cheminots et pour défendre tous les camarades injustement attaqués !

Préavis de grève CGT pour janvier 2026 dans les services municipaux marseillais

Selon le journal *La Marseillaise*, la CGT des territoriaux de Marseille, le deuxième syndicat le plus représentatif a déposé un préavis de grève reconductible du 1er au 31 janvier 2026 dans l'ensemble des services. Le préavis reprend des revendications nationales, mais également un enjeu local : l'attribution du complément indiciaire annuel (CIA) "*face aux nombreuses situations injustes remontées par les agents ces dernières semaines*", indique le syndicat. Le CIA correspond à une prime annuelle pour les fonctionnaires dont les critères d'attribution sont fixés par la collectivité et évalués lors d'un entretien annuel tenant compte de l' "*engagement professionnel et de [la] manière de servir*".

"C'est la première année que le CIA est attribué d'une manière aussi injuste", dénonce au journal Mikael Casanova, secrétaire général de l'organisation syndicale. La CGT critique plus globalement "*un outil opaque, source de divisions entre collègues, générateur d'injustices et de frustrations, sans critères clairs ni équité de traitement*".

Biocoop Paris: grève des salariés le 3 janvier contre le management et pour les salaires

Samedi 3 janvier, la quasi-totalité des salariés du Biocoop de la Place des Fêtes se sont mis·es en grève, pour protester contre un management très brutal et demander des augmentations de salaire. Le magasin est fermé depuis. Les grévistes sont accompagnés par l'US Commerce et l'UL 19^e. Ils et elles sont très soutenu·es par les clients et habitants du quartier.

Les salariés de la verrerie de Vayres (Gironde) face aux licenciements

La verrerie, *O-I Glass*, spécialisée dans la fabrication des verres et bouteilles à vin, prévoit de supprimer **entre 81 et 126 postes** de l'effectif. Les lettres de licenciement devraient commencer à tomber en ce début d'année. Selon la CGT, la perspective des licenciements entraîne un absentéisme touchant environ 20% du personnel et l'avenir de l'entreprise est en danger.

Grève des éboueurs de la MEL (Lille)

Après dix jours de grève, la collecte des déchets a repris le jeudi 1er janvier dans la métropole lilloise. Les salariés de l'entreprise Deverra, chargée du ramassage des ordures ménagères, ont obtenu des avancées sur leurs conditions de travail et leurs rémunérations. Samuel Gaillard, délégué CSE Deverra et élu CGT confirme les avancées : "*Nous avons gagné aujourd'hui 1,5% d'augmentation des salaires au 1er janvier 2026*", "*1% au 1er mai*" et une "*prime de 200 euros*".

AESMA Roissy : à la veille de Noël la mobilisation des salariés fait décoller le pouvoir d'achat !

Les salariés de la société AESMA, sous-traitant de FedEx, se sont massivement mis en grèves, mardi 23 décembre afin de faire entendre leurs revendications. Grâce à cette mobilisation collective, des avancées ont été obtenues :

- Une prime exceptionnelle de 750 € brut, versée sur le salaire de décembre
- Une prime de 1100 € brut, qui sera versée sur le salaire de juillet
- 600 € de chèques-cadeaux, qui seront attribués en décembre 2026.
- Le paiement des heures de grève
- L'engagement de la direction d'ouvrir des négociations en février 2026

Pithiviers : Réintégration d'Imade : une grande victoire collective !

L'Union Locale CGT de Pithiviers salue la réintégration de notre camarade Imade, délégué syndical CGT et élu au CSE, une victoire obtenue grâce à la mobilisation collective et au rapport de force. Cette décision marque une victoire majeure pour les salarié·es, concernant l'action syndicale et pour le droit du travail.

Depuis plusieurs semaines, Imade faisait l'objet de graves accusations infondées, utilisées comme prétexte par la direction dans une tentative manifeste de se débarrasser d'un représentant du personnel CGT, coupable uniquement de défendre les droits des salariés, d'alerter sur les conditions de travail et d'exercer ses mandats.

Ces accusations, aujourd'hui mises en échec, s'inscrivaient dans une logique claire de répression syndicale, que la CGT a dénoncée dès le premier jour. La direction a dû reculer face à la détermination, à la solidarité syndicale et à l'exposition publique de cette situation inacceptable.

La mobilisation collective a permis de rétablir la vérité : les accusations ne tenaient pas, et l'injustice a été démontée point par point. Cette réintégration est avant tout une victoire collective.

Calvados : victoire pour les salariés de Keolis

A l'initiative de la CGT Twisto, plus de 300 salariés ont saisi le conseil des prud'hommes afin d'attaquer leur ancien employeur, Keolis.

Depuis 2019, les salariés dénonçaient des irrégularités dans la comptabilisation du temps de travail effectif. En effet, le lieu de prise ou de fin de service des conducteurs et conductrices n'est pas nécessairement situé au même endroit. Afin de prendre en compte cette contrainte organisationnelle, l'employeur avait forfaitisé ces temps de déplacement à hauteur de 28 heures par an. Or, en analysant précisément ces déplacements sur l'année en temps réel, il apparaît clairement que les salariés étaient lésés et que cette pratique s'apparente à du travail dissimulé.

La justice a non seulement donné raison à la CGT, mais a également accordé un important rattrapage de salaire individualisé (de 1.100 € à 2.500 € par salarié), calculé en fonction du nombre de jours travaillés sur les trois dernières années. A cela s'ajoutent 250 € de dommages et intérêts, ainsi que 250 € au titre des frais de justice engagés.

La décision, rendue le jeudi 18 décembre 2025, a donc pleinement donné raison aux salariés et à la CGT !

Il s'agit là d'une grande victoire, permettant enfin de prendre en considération l'intégralité des temps de déplacement. Ceux-ci seront désormais intégrés à compter du 1er janvier 2026 par le nouvel employeur, RATP Dev, qui a repris l'exploitation du réseau depuis le 1er janvier 2025. Parallèlement, une autre procédure engagée par le CSE (gestion CGT) est toujours en cours, toujours contre Keolis Caen Mobilités. Cette action a permis de récupérer 917.000 € injustement défalqués du budget des œuvres sociales de l'ensemble des salariés de l'entreprise depuis 2016. Le préjudice total s'élevait à 1.494.000 €, mais en raison de la prescription quinquennale applicable aux rattrapages, seule la somme de 917.000 € a pu être recouvrée. Keolis n'ayant pas versé cette somme dans les délais prévus, elle a été condamnée à payer 26.000 € supplémentaires au titre des intérêts légaux !

Somme : négociations autour de l'avenir des salariés de Chantelle à Péronne et Villers-Bretonneux

Le groupe de lingerie va fermer deux sites logistiques dans la Somme pour y rapatrier les salariés sur un troisième, à Corbie. Si la direction de Chantelle assurait qu'aucun "projet de réduction sèche d'effectifs" n'était à l'étude, les discussions s'annoncent pourtant serrées autour de l'emploi. Rien n'indique en effet que la direction n'ait pas l'intention de supprimer des postes. Pourtant selon des informations¹, il serait bien envisagé la suppression de plusieurs postes, dont huit dans la Somme.

Économie

Normandie : Bosch, Valéo, Stellantis, Forvia : le secteur automobile peut être amené à disparaître

Selon D. Bréant, responsable CGT, Le secteur automobile représente une part importante de l'activité industrielle en Normandie avec Valéo et Bosch à Mondeville, Stellantis à Cormelles-le-Royal, Renault Trucks à Blainville-sur-Orne ou encore Forvia dans l'Orne. Ces entreprises **représentent dans la région, 45.000 emplois directs et 150.000 emplois indirects**. Avec un chiffre d'affaires estimé à dix milliards d'euros.

"Si on regarde Inteva à Esson, 119 salariés ont perdu leur emploi il y a très peu de temps, poursuit-il. Et il y a aussi Moulton dans le Calvados ou dans l'Orne qui ont une incertitude très concrète sur leur emploi. Pour Bosch à Mondeville, la fermeture administrative est prévue normalement au mois de juin 2026. C'est catastrophique, car si 200 salariés partent dans des mesures dites de préretraite, il y a aussi 200 salariés qui restent sur le carreau et l'employabilité dans le Calvados ou en Normandie en général reste assez compliquée dans l'automobile." Juste à côté, Valéo vient d'être repris par un industriel chinois Sinotec, avec "l'obtention d'une nouvelle ligne de production". Le groupe a donc, a priori, la volonté d'investir. C'est plus compliqué concernant l'équipementier automobile Forvia deux sites dans l'Orne, à Messei et Caligny. Le premier va fermer l'an prochain et le second est marqué par la suppression de 38 postes en recherche et développement.

Dans ces conditions, la situation est négative pour l'emploi en 2026. "C'est un secteur qui peut être amené à disparaître, développe Denis Bréant. Toute la filière en France subit des fermetures ou des suppressions d'emplois, sans que les politiques, qui pourtant déversent des milliards d'aides à la filière automobile, aient des contreparties sur l'emploi. Je pense que ça va mettre les salariés et les travailleurs de l'automobile en réelle difficulté."

Coopération agricole : une analyse de la FNAF-CGT au sujet des tendances à la concentration monopolistique du capital

"Depuis quelques mois, les annonces de nouvelles fusions de la coopération agricole se multiplient. Dernièrement, Terres du Sud et Vivadour représentent près 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé et 4 900 salariés. Par ailleurs, Agrial et Terrena relancent les discussions. Et si cette fusion venait à aboutir, le nouvel ensemble (Agrial-Terrena) deviendrait le premier groupe coopératif français et le premier groupe agroalimentaire en France, devant Danone et Lactalis, avec un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros et près de 30 000 emplois concernés. Ce mouvement de concentration, matérialisé par ces fusions, répond avant tout à une logique d'augmentation des profits et de conquête du marché européen bien loin des enjeux de nourrir les populations, et de développer les missions d'origine de la coopération agricole. Les conséquences en sont dramatiques. En France, elles ont eu un impact majeur sur le nombre de coopératives présentes sur le territoire, avec une diminution de 58 %. Alors que l'on en dénombrait plus de 5 000 dans les années 1980, il en subsiste aujourd'hui tout juste 2 000. Une stratégie monopolistique qui avait d'ailleurs été pointée par l'Autorité de la concurrence s'étant opposée en 2023 à la fusion des activités de canards gras d'Euralis et de Maïsadour.

La création de ces mastodontes, issus d'une concentration toujours plus poussée, s'accompagne de pertes d'emplois et de la disparition de coopératives de plus petite taille. Elle entérine davantage un éloignement progressif de l'objectif initial des coopératives agricoles, qui avait été conçu comme des outils de développement agricole et agroalimentaire national, en répondre aux besoins des populations. Un principe qui avait été progressivement dévoyé dès l'application de lois d'orientation agricole Pisani (1960-1962), sans oublier la Politique agricole commune (Pac). Il ne s'agit plus de préserver les exploitations agricoles, mais de favoriser leur mutation dans une logique de centralisation et de concentration, à l'instar des stratégies des groupes multinationaux dont les ingrédients restent inchangés : la concentration du capital, la spécialisation, la restructuration, la filialisation en sociétés anonymes de droit privé, ainsi que la recherche de rentabilité à outrance. Nous sommes loin de ce que devrait être la coopérative: un outil de valorisation de la production agricole, de défense d'une agriculture nationale, de préservation de l'emploi, et de réponse aux besoins alimentaires de la population en quantité et en qualité. Autrement dit, un outil de planification démocratique et de souveraineté alimentaire. Cette tendance s'inscrit dans une logique monopolistique observée en Europe, notamment en Allemagne, dont la concentration est de plus en plus poussée, voire à l'échelle européenne, comme l'illustre l'exemple du groupe DmK, première coopérative laitière allemande, dont le chiffre d'affaires atteint désormais 19 milliards d'euros, qui a engagé une fusion avec le groupe scandinave de produits laitiers Arla. Face à un tel déferlement capitaliste, nos revendications sociales et nos propositions fédérales de démocratie et de maîtrise publique nationale de l'ensemble de l'industrie agroalimentaire nationale se posent avec acuité."

Solidarité internationaliste

Mayotte : des pratiques persistantes d'oppression

Alors que Mayotte a connu deux coupures générales d'électricité en deux semaines, la CGT dénonce dans un communiqué "des pratiques persistantes d'oppression" contre les représentants syndicaux par des "refus répétés de postulations" ou encore des "pressions constantes" à "se conformer à la ligne imposée par la direction lors des réunions du CSE." Une politique jugée "coloniale et antisociale" par le syndicat.

Le syndicat revient une nouvelle fois sur les événements survenus le 10 juin 2025, lorsque le territoire a été frappé par des coupures ponctuelles d'électricité. Selon la CGT, suite à l'arrêt d'un groupe de la centrale des Badamiers, le directeur d'EDM serait "intervenue personnellement pour exiger le démarrage d'un groupe sur le site de Longoni", où des grévistes avaient installé préalablement un piquet de grève "sans jamais intervenir sur l'outil de production." Le syndicat accuse la direction d'avoir voulu "créer artificiellement une situation permettant d'incriminer les grévistes".

Bolivie : manifestations contre la suppression des subventions aux carburants

Selon le media *Prensa Latina*, La Centrale Ouvrière de Bolivie (COB) a appelé le 1^{er} janvier à une nouvelle marche pour, le 3 janvier, dans le cadre d'une grève illimitée contre le Décret 5503, qui affecte les prix du carburant.

La mobilisation sous le nom de " *La Bolivie n'est pas à vendre* " partira de la capitale Calamarca et constituera une autre façon de radicaliser les manifestations pendant deux semaines, avant le dialogue avec le gouvernement sur la question, a commenté le média local Educación Radiofónica de Bolivia (Erbol).

Le premier Ministre, Rodrigo Paz a annoncé la fin des subventions mises en place par les précédents gouvernements socialistes d'Evo Morales (2006-2019) et Luis Arce (2020-2025), qui maintenaient artificiellement des prix bas depuis vingt ans.

Un impact sur les autres prix

Cette mesure s'inscrit dans un train de réformes annoncées par le président élu en octobre pour mettre fin à une profonde crise économique, imputée en partie aux milliards de dollars dépensés chaque année afin de garder le carburant à prix bas.

"*Nous voulons l'abrogation de ce décret*", a déclaré à l'AFP Mario Argollo, principal dirigeant de la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB), le plus grand syndicat du pays.

Les manifestants, équipés de leur casque de mineur, ont parcouru plusieurs rues de La Paz, la capitale administrative de la Bolivie, au bruit des pétards tandis que la police anti-émeutes coupait l'accès à la Place d'Armes, où le président a ses bureaux.

Pour Mario Argollo, le décret du gouvernement a un impact inflationniste : "*Le prix de la viande a augmenté, le prix des tickets (de transport) aussi*".

Un système ayant asséché les caisses de l'Etat

Vendredi dernier, de premières manifestations ont été enregistrées dans le secteur du transport, entraînant un arrêt partiel des activités. Depuis, la protestation via des marches s'est étendue à d'autres secteurs professionnels.

Auparavant, le gouvernement bolivien centralisait les importations de carburant et les revendait à perte. Ce système a pratiquement asséché les réserves en dollars du pays et a déclenché une grave crise économique marquée par une forte inflation.

Solidarité avec le peuple vénézuélien et son Parti Communiste

Dans un communiqué², le Parti Révolutionnaire Communistes exprime sa solidarité active avec le peuple vénézuélien appelant à se mobiliser contre l'agression impérialiste US.

Communiqué du Bureau Politique du parti Communiste du Venezuela

Le Bureau politique du Comité central du Parti communiste du Venezuela (élu par le XVI^e Congrès national, novembre 2022) dénonce devant le pays et la communauté internationale que, au petit matin du 3 janvier, la ville de Caracas et d'autres zones du centre du pays sont la cible de bombardements menés par les forces militaires des États-Unis d'Amérique. Selon les informations disponibles à ce jour, les attaques ont visé des aéroports et d'autres points stratégiques, constituant une grave violation de la souveraineté nationale et un acte d'agression militaire directe contre le peuple vénézuélien. À ce jour, aucun rapport officiel ne précise l'étendue des dégâts matériels ni le nombre de victimes causées par ces bombardements criminels.

Le Parti communiste du Venezuela condamne fermement cette agression impérialiste, qui confirme l'escalade belliqueuse du gouvernement américain et son mépris absolu du droit international, de l'autodétermination des peuples et de la paix en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Face à cette situation, le Parti communiste du Venezuela (PCV) appelle le mouvement communiste et ouvrier international, ainsi que les forces populaires, démocratiques et anti-impérialistes du monde, à se mobiliser immédiatement afin de rejeter cette nouvelle et dangereuse offensive militaire et à exprimer leur solidarité active avec le peuple vénézuélien.

Impérialistes hors du Venezuela et d'Amérique latine !

Caracas, le 3 janvier 2026

[1 https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/somme-les-negociations-reprennent-autour-de-l-avenir-des-salaries-de-chantelle-3359628](https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/somme-les-negociations-reprennent-autour-de-l-avenir-des-salaries-de-chantelle-3359628)

[2 https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/amerique-du-sud/3749-communique-du-parti-revolutionnaire-communistes-imperialistes-yankees-pas-touche-au-venezuela](https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/amerique-du-sud/3749-communique-du-parti-revolutionnaire-communistes-imperialistes-yankees-pas-touche-au-venezuela)

**Débat National sur : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société"
samedi 21 mars 2026 à 14h00 au Maltais Rouge à Paris. 40 Rue de Malte, 75011 Paris,
métro République ou Oberkampf)**

La Brochure préparatoire au débat est disponible sur commande et auprès des militants Communistes

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mail

Pour nous aider à diffuser notre brochure et le résumé ecosoc, vous pouvez faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre du : Parti Révolutionnaire Communistes à l'adresse ; Parti révolutionnaire Communistes, 24 boulevard Saint Martin 75003 Paris

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service